



## APPEL D'OFFRE SOUS-TRAITANCE DE FORMATION « PITCHER SA CAE »

### 1 – Organisme acheteur

Coopérer pour Entreprendre (CPE), réseau national de coopératives d'activité et d'emploi, vise à apporter aux CAE des ressources leur permettant de développer de nouvelles compétences, au travers notamment de formations. Organisme de formation, CPE a pour objectif dès 2019 de déployer un programme ambitieux et pertinent de formation, qui parte des besoins et des contraintes des CAE, couvre l'ensemble des compétences clés, soit adapté au niveau de chacun.

### 2 – Contexte de cette proposition de formation

Toute CAE est régulièrement amenée à présenter son projet ou son entreprise à des parties prenantes de différentes natures : partenaires économiques, financiers, élus, médias, entrepreneurs en CAE potentiels, ou autres.

À l'heure actuelle, le temps est devenu un critère incontournable et l'exercice du « *pitch* » est au carrefour de ces exigences de communication.

### 3 - Objet du marché

Réalisation de prestations de formation en direction des équipes d'appui des CAE, intitulée « Pitcher sa CAE » pour le compte de CPE, Organisme de Formation.

Cette formation sera, sur option, complétée par un accompagnement individualisé à distance.

Nombre prévisionnel de stagiaires annuel pour 2019 : entre 8 et 12 par session, éventuellement renouvelable,

La gestion administrative de la formation est réalisée par CPE.

### 4 - Public visé et prérequis

Toute personne amenée à exercer une fonction de représentation pour le compte de la CAE, porteurs de projets.

Prérequis : aucun.

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

## 5 - Objectifs de formation

L'objectif de cette formation est de permettre à ceux qui sont amenés à prendre la parole en public à **préparer leur intervention et à la présenter en public** avec aisance.

Cette formation devra par conséquent prendre en compte les deux dimensions de contenu.

- La dimension technique et argumentaire de la CAE :
  - o Quels sont les éléments à communiquer ?
  - o Comment les structurer pour une présentation claire et convaincante ?
- La dimension informelle de la communication : formulation-expression et communication non verbale en situation de stress.

## 6 - Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de :

identifier les informations indispensables à transmettre et les organiser en fonction du ou des objectif(s) à atteindre et du contexte (colloque, débat, séminaire...),

Connaître les clés de succès de la prise de parole en public, savoir se situer dans différents styles de prise de parole, préparer sa prise de parole en tenant compte du contexte.

## 7 - Lieu et dates souhaitées

La formation se déroulera à Paris, dans des locaux mis à disposition par CPE. Première session prévue : à compter du 17 juin 2019.

## 8 - Format souhaité

- Durée de la formation : une session de 2 jours
- Intersession : sans objet.
- Accompagnement post-formation à distance : en option à proposer en individuel ou collectif.

## 9 - Évaluation de la proposition et critères d'attribution

L'évaluation des propositions sera réalisée par Coopérer pour Entreprendre, au sein du Comité « formations et compétences », en charge du pilotage du programme de formation de CPE.

Chaque proposition sera analysée et positionnée dans une grille d'analyse répondant aux critères suivants :

### 9.1 – Préalable

Les organismes répondant à cet appel d'offre devront démontrer leur connaissance et leur maîtrise des exigences qualité relatives à la formation professionnelle.

Les intervenants devront justifier leur qualification en tant que formateur.

Ces deux aspects sont des préalables incontournables.

## **9.2 – Organisme candidat et intervenant(s) (30 % de l’appréciation)**

Expertise métier	Coef. 1
Références	Coef. 1
Connaissance du secteur et des problématiques des CAE	Coef. 1

## **9.3 - Ingénierie pédagogique (40 % de l’appréciation)**

Pertinence de la proposition	Coef. 2
Innovation pédagogique	Coef. 2

## **9.4 - Prix et appréciation globale de l’offre (30 % de l’appréciation)**

Prix et détail de sa composition (y compris des éventuelles options).	Coef. 3
---	---------

## **9.5 –Déroulement de la procédure d’attribution**

### **.1.1 Date limite de dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidatures devront être communiqués à CPE par voie électronique avant le **1er février 2019 à 8 heures** au correspondant dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous dans la rubrique « Contact ».

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas le présent cahier des charges ne sera pas retenu.

Après une première sélection, les candidats retenus seront sollicités pour un entretien approfondi.

### **.1.2 Contenus des dossiers**

Les dossiers comprendront impérativement copies de l’ensemble des pièces justificatives mentionnées dans le présent appel d’offre, les originaux devant être présentés lors des entretiens approfondis.

Documents à fournir :

- Attestation sur l’honneur Data-dock,
- Document attestant de la qualité de formateur du ou des intervenants (diplômes, formation continue, expérience...)
- Tous documents, scénario pédagogique détaillé des journées, descriptifs des méthodes d’animation employées, contenus envisagés, proposition de calendrier,
- Tout autre permettant à CPE d’apprécier la pertinence et la qualité de la prestation proposée.

### **.1.3 Calendrier**

- 6 décembre 2018 : Date de diffusion du présent cahier des charges,
- 1er février 2019 à 8 heures : date limite réception des candidatures,
- 15 février 2019 : Information des candidats présélectionnés,
- 1er mars 2019 : Entretiens approfondis en présentiel à Paris ou en distanciel,
- 15 mars 2019 : Communication de la décision.

## 9 Divers

### 9.6 Politique Qualité de CPE Organisme de formation

CPE est organisme de formation référencé au Data-dock. À ce titre, CPE s'engage vis-à-vis de ses parties prenantes à mettre en œuvre et assurer le respect des critères qualité auxquels il est tenu.

Les prestataires retenus par CPE dans le cadre de cet appel d'offre s'engagent à respecter une charte mise à disposition au lien [suivant](#). Cette charte faisant partie intégrante du présent marché.

Dans ce cadre, CPE s'engage à fournir au formateur toute la documentation ainsi que les procédures relatives à la mise en œuvre et au respect de ces critères.

### 9.7 Co-financement par le Fonds social Européen.

Cette formation est susceptible d'être financée par le Fonds social européen.

Cette publicité n'engage que son auteur et que le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.

## 10 CONTACT :

**Franck Quérat**

Chargé de mission ingénierie de formation.

**f.querat@cooperer.coop**

Référence à rappeler dans l'objet du courriel de réponse :  
RAO 190201 – Pitcher sa CAE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles». Cette publicité n'engage que son auteur et que le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.

---

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

37, rue Bouret 75019 PARIS T. 01 42 63 47 71 E. info@cooperer.coop www.cooperer.coop